



## Infos/com INFRALOG Lorraine

### Compte rendu de la RÉUNION DP DU 16 Septembre 2016

présidée par JM Gassmann (DET)  
assisté de D. Jacquot (RRh), V.Chevallier (Resp GU) et A. Bentahar (Rh).

Seule l'**UNSA** fait une déclaration liminaire.

Notre discours liminaire (en ligne sur : <http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>) revient sur :

- Pas de trêve estivale suite aux nombreux chantiers de cet été.
- La convention sécurité de Reims
- Le protocole d'expérimentation « SE » en sous-traitance.
- La modification du Rh00292.

#### Le directeur répond à notre déclaration.

Le DET confirme le démontage et remontage de pédales (SE) par un « partenaire » sous-traitant (Sféris).

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, ces essais sont de nature à engager la sécurité du RESEAU et vont à l'encontre de la démarche PRISME (simplification, responsabilité, juste et équitable, etc...). Toutes ces évolutions visant à enlever le travail aux cheminots de SNCF Réseau, au profit de partenaires, laisse un goût amer. L'**UNSA Ferroviaire** condamnera et s'opposera fermement à toutes ces nouvelles pratiques que la direction veut nous imposer.

Sujets qui compromettent l'avenir des cheminots et la pérennité de notre entreprise.

UNSA Ferroviaire Lorraine :  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)



Sur la modification du Rh00292 :

**RECRUTEMENT - Embauche de bac +2 à la qualification B !**

Par une modification unilatérale du RH 00292, à compter du premier août 2016, SNCF Réseau s'autorise à recruter des candidats bac +2 en qualité d'attachés opérateurs (maximum niveau bac jusqu'à présent). La Direction explique que ce principe n'a pas vocation à être « l'alpha et l'oméga du recrutement », que c'est juste un levier pour répondre aux difficultés rencontrées et au retard pris dans les embauches. La mesure contribuerait à l'efficacité du Ferroviaire.

**L'UNSA Ferroviaire n'est absolument pas d'accord, et a demandé une audience. Nous considérons que cette façon de faire dévalue les diplômes, que cela est irrespectueux vis à vis de la jeunesse étudiante et qu'il sera de toute façon difficile de gérer ensuite la cohabitation d'agents de diplômes non équivalents à salaire égal. Il faut plutôt s'interroger sur les causes des difficultés et le manque d'attractivité des emplois en raison des faibles salaires et des conditions de travail pénibles.**

## **Infos du DET.**

Sur les **embauches** : Il existe actuellement un « engorgement » des VM (visites médicales) à Paris pour la fin d'année.

**EALE** : 1 mutation d'une qualif « D » pour Chalons en Champagne en cours.

1 Qualif « E » aux études : Depuis le temps que l'**UNSA** réclamait qu'au moins l'un des 2 postes vacants à EGS soit comblé...Il était temps !

**Station Essence de Blainville** : Un projet est en cours pour reprendre à Fret la gestion de la station essence de Blainville, possibilité de création de 2 emplois. (Fret arrêtant la gestion au 31/12/16)

**C2MI** : Le DET nous annonce qu'un projet est en cours pour reprendre la gestion des 2 C2MI voisins (Alsace et Champagne/Ardennes), il n'y aurait pas de mutation de personnel. Et une volonté, dans un avenir proche, de coordonner tous les engins + équipage de la région territoriale « ALCA ».

**ATL** : L'Agence Travaux Lorraine aura la MOE Tx des travaux sur la ligne Haguenau/Niederbronn (Alsace). Ces travaux d'un montant de 17 Millions d'euros se dérouleraient de décembre 2016 à Août 2017. L'analyse fine du chantier étant en cours, nous ne connaissons pas le nombre d'agents qui seront affectés à ce chantier.

UNSA Ferroviaire Lorraine :  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)



### Titre 3 du Rh 077/Forfait jour :

Nous avons posé ces 3 questions dans toutes les instances dont ces DP :

1. La délégation **UNSA** souhaite connaître les postes (maitrise) qui sont assujettis aujourd'hui au Titre 3 du RH0077 ?
2. La délégation **UNSA** souhaite connaître quels sont ou seront les postes « maitrise » pour lesquels l'Accord Individuel Forfait Jour sera appliqué ?
3. La délégation **UNSA** souhaite connaître les postes pour lesquels la Direction reconnaît que le titulaire dispose d'une autonomie dans l'organisation de son emploi pour l'exercice des responsabilités qui lui sont confiées ?

Réponse du directeur : Le dossier n'est pas instruit ; on attend des directives suite aux tables rondes avec les O.S.

*La réponse laconique à ces questions démontre bien le dysfonctionnement du dialogue social dans notre Entreprise. Pour négocier au niveau national lors d'une table ronde, il faut un état des lieux concernant la situation actuelle. Nous avons donc posé la question n°2 dans toutes nos instances. Et bien évidemment la même réponse dans celles-ci : **HORS COMPETENCES !!!***

*A force de persévérance, la direction nous déclare, en séance qu'environ **150 agents** (cadres et maîtrises) sont actuellement au titre 3 du Rh 077!*

### Congés moindre Besoin 2017 :

Sur demande de la délégation **UNSA**, le tableau des périodes de congés « moindre besoin » 2017 nous a été fourni en séance pour avis. Les périodes proposées seront traitées et validées au CE M&T de novembre.

### Journée Infos Syndicales



**Vendredi 04 Novembre 2016 de 9h00 à 16h00.**

**Venez rencontrer vos délégués et élus CE, DP et CHSCT et échanger avec eux en salle 809, viaduc Kennedy, Nancy.**

### Télétravail/Postes bi-localisés

A l'Infralog Lorraine, aucun agent en contrat de télétravail ou poste bi-localisé.

UNSA Ferroviaire Lorraine :  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### ARRET MALADIE - Evolution de la réglementation

Le Chapitre 12 du Statut évolue : les arrêts de maladie seront désormais décomptés sur une période glissante de 12 mois précédant le nouvel arrêt de travail.

En d'autres termes, en cas d'arrêt maladie, si les absences pour maladie dépassent 184 journées cumulées sur les 12 derniers mois, l'agent sera placé en demi-solde pendant son nouvel arrêt.

Après les mesures restreignant le temps partiel pour motif thérapeutique, cette nouvelle évolution constitue un manque de solidarité vis-à-vis du personnel gravement malade et n'est pas acceptable socialement.

# LA BONNE INFO, C'EST L'UNSA-Ferroviaire

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

**Vendredi 18 Novembre 2016**

Merci d'adresser vos questions avant **10/11/2016**  
à la délégation UNSA.

Cyril Pilger	Equipe LT Metz,	06.88.87.76.19
Julien Grosjean	Secteur CREQ 2 Sud	06.11.71.23.97
Frédéric Hoellinger	GREE	06.07.24.46.67
Stéphane Labbé	EALE Chalons	06.49.60.91.62
Martial Dodeler	Parcours SET Trans. Metz	06.16.55.60.42
Stéphane Anzemberger	C2MI	06.84.96.77.44
Marc André Saille	Eq Téléphonie Sr SUD	06.11.98.71.01
Jean-Luc Fernandez	Eq Bourrage Ny	06.27.78.49.45
Régis Rawolle	Pôle PPL	06.20.52.78.64

Retrouvez toutes les infos et nos tracts sur notre site :

<http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/>



UNSA Ferroviaire Lorraine :  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)

